



Sous le Caquetoire...

Ch'tiot journal Chaumontais

Chaumont-sur-Tharonne 2025 N°6



Mairie



10, rue de Romorantin



contact@chaumont-sur-tharonne.fr



<https://www.chaumont-sur-tharonne.fr>





Mme Josiane Legrand-Deschamps
"REGARD SUR LA SOLOGNE"
EDITION DU JEU DE L'OIE

Le changement : c'est permanent !

Les transitions : qu'elles soient économiques avec une dette nationale à « ingérer » dans des budgets incertains et à « digérer » dans le futur; qu'elles soient écologiques avec les mesures en faveur de la préservation des ressources en eau et de la biodiversité; qu'elles soient énergétiques avec la promotion des énergies renouvelables; qu'elles soient dans la mutualisation intercommunale et enfin qu'elles soient dans l'enchaînement historiquement rapide de nos gouvernements... Toutes ces transitions font désormais partie de notre quotidien.

A peine en a-t-on fini avec un dossier qu'une nouvelle situation ou loi éclot, puis se décrète et enfin s'applique. Cela exige le concours d'experts, de consultants, de prestataires et de services administratifs. Les prérequis : des appels à projets et des demandes de subventions, une dose significative de fichiers informatiques, le tout cimenté par une ingénierie dite technique et financière. Tout ce travail, les membres du conseil municipal s'y acquittent. C'est un travail de l'ombre mais il est nécessaire : les transitions doivent être réussies!!

Sommes nous également dans une légère transition démographique ? A Chaumont-sur-Tharonne, le nombre d'habitants était selon l'INSEE de 1 090 en 2015 et 1 054 en 2021. Depuis le 1er janvier 2025, l'INSEE prend en compte le recensement 2022. Il porte la population totale à 1 065 habitants. Nous sommes heureux de voir ce chiffre en croissance. Bienvenu aux nouveaux habitants et si nous espérons désormais voir accroître le nombre des naissances... Pour rappel, les services scolaires et le centre de loisirs sont à votre disposition...

De ces transitions découle des décisions peu perceptibles actuellement, mais qui vont prendre toute leur ampleur lors de la révision prochaine du plan local d'urbanisme. Il sera conçu dans une logique

intercommunale. Comment se partager le foncier, les surfaces constructibles, la densité d'habitation, les équipements... ? Un premier diagnostic territorial avec un état initial de l'environnement a été établi. 2025 devrait tracer les grandes lignes d'orientation de ce plan d'urbanisme.

Et 2025, doit permettre d'enfin découvrir les aménagements du Parc du Mardelay, tels que présentés dans ce bulletin. Si les soutiens financiers à la culture sont maintenus, nous devrions perpétuer le service de la bibliothèque dans de nouveaux locaux en fin d'année. Un grand merci à l'équipe des bénévoles au service des bibliophiles qui œuvrent même le dimanche. Nous espérons faire de ce lieu un espace d'échanges, d'exposition et de découvertes littéraires. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour atteindre ce bel objectif.

Chaumontaises, Chaumontais, que cette année vous soit heureuse. Qu'elle soit faite de transitions positives ou de stabilité selon les goûts. Prenez soin de vous et de vos proches :

“Qui est en bonne santé est riche sans le savoir.”

La commission communication du Conseil Municipal.

Sommaire

• Editorial	3	• Développement économique, tourisme	22
• Education-Jeunesse	4	• Comité patrimoine historique	23
• Budget Finances	7	• Communication-Culture-Numérique	24
• Urbanisme-PLU-Environnement		• Vie municipale	25
Eau et assainissement	9	• Cœur de Sologne	26
• Travaux-Voirie-Sécurité-Patrimoine Communal	13	• Infos pratiques	27
• Solidarité Affaires Sociales Logement	16	• Etat civil	31
• Animations Fêtes et Cérémonies Vie associative	18	• Si Chaumont m'était conté	32
		• Ch'tiot Caquetoire	33

Le R.P.I

Chaumont sur Tharonne
Yvoy-le marron
Villeny

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal réussi, avec une équipe enseignante élargie où chaque enseignant gère un niveau, sauf en maternelle. Les transports sont bien organisés et les enfants apprécient le bus. Des activités inter écoles, comme les Olympiades pour les maternelles et le spectacle de fin d'année présenté à la kermesse, sont également mises en place.

Focus l'école du Bois Fraîsier et ses activités



L
A
N
A
T
U
R
E

Les élèves participent à une sensibilisation de la protection de la nature à travers une activité de ramassage des déchets dans le parc du Mardelay. Parallèlement, un projet d'élevage de coccinelles leur a permis d'observer leur développement, depuis la larve jusqu'à l'adulte. Enfin, pour compléter le thème de l'environnement, toutes les classes se sont rendus à la Maison de l'Eau de Neuvy sur Barangeon pour explorer la faune et la flore de Sologne. De plus, les grandes sections ont effectué une sortie conjointe avec les classes d'Yvoy à Saint-Dyé-sur-Loire pour découvrir la Loire et sa biodiversité.

Le SMICTOM intervient dans chaque classe avec des ateliers sur la fabrication de papier recyclé et le tri des déchets.

Un magnifique projet intergénérationnel a été mis en place avec les résidents de l'EHPAD de l'Herbaudière de la Ferté Saint Aubin. Centré sur les Jeux Olympiques, il propose des ateliers de coopération entre élèves et résidents..



L'école s'engage également dans un projet cinématographique, proposant trois séances par classe tout au long de l'année scolaire au Méliès de Lamotte-Beuvron.

Des projections de courts métrages sont organisées dans la salle du conseil pour toutes les classes dans le cadre de l'événement *Le Jour le plus Court*, en partenariat avec la Mairie.

Bibliothèque

Un véritable partenariat école, centre de loisirs et bibliothèque a été créé. Chaque classe se rend mensuellement à la bibliothèque pour choisir un livre. Avant chaque période de vacances des animations thématiques, dirigées par les bénévoles, sont organisées pour les enfants. Pendant les périodes scolaires, les bénévoles se déplacent au centre de loisirs. Afin de favoriser la lecture, une vente de livre à 1€ est organisée par les enseignants dans le cadre de l'association lire c'est partir.



Ateliers d'artistes



Un projet en arts visuels en collaboration avec Bernard LAFONT et l'atelier Terre Cuite, sur le thème des Jeux Olympiques, a permis la création de mobiles en terre cuite. Les œuvres ont été exposées à l'école, offrant au public l'opportunité de venir admirer ces pièces uniques. La première semaine du mois de septembre, tous les élèves ont eu le plaisir de découvrir les œuvres présentes au Château de La Motte lors de la première exposition : Vagabond'art.

Chaque vendredi, les classes se regroupent pour exercer leur voix au sein de la chorale. De vrais petits choristes

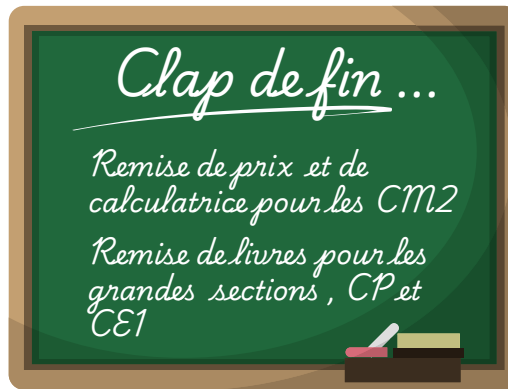
Sport santé



La journée des Olympiades a été organisée le 4 juin 2024 à Yvoy-le marron. Elle a regroupé les enfants scolarisés en maternelle de Yvoy-le-Marron et de Chaumont-sur-Tharonne. Cette journée a été rythmée par les victoires des jeunes athlètes!

Chaque semaine, les éducateurs sportifs de la communauté de commune Cœur de Sologne encadrent les enfants dans la pratique sportive et lors de leur venue dans les piscines.

Pour sensibiliser les enfants sur l'alimentation et l'hygiène dentaire, l'infirmière du collège intervient dans les classes. 4



Accueil péri et extra scolaire

Pendant les vacances scolaires, qu'il s'agisse de l'hiver, du Printemps, de l'été ou de la Toussaint, les animateurs de l'accueil de loisirs se réjouissent de créer une multitude d'activités pour divertir les petits monstres de tout âge! Au programme : construction de vaisseaux spatiaux et chasse aux extraterrestres ! Ils ont même organisé une sortie à FESTIMOMES, découvert le tchoukball, essayé le tir à l'arbalète, assisté à un spectacle impressionnant, et participé à une boum géante rassemblant pas moins de 805 enfants ! Les thèmes artistiques et sportifs sont à l'honneur, avec les jeux olympiques et les structures éclatantes pour la cérémonie d'ouverture. Pour finir en beauté, en été, la semaine s'achève par une bataille d'eau explosive et la personnalisation de tee-shirts, réunissant 130 enfants pour une expérience inoubliable ! Lors de la semaine du cirque, les enfants ont fabriqué des accessoires de clown comme des lunettes et des chaussures. Ils se sont déguisés, ont été maquillés, et bien sûr, n'ont pas manqué de faire les clowns ! Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dans la joie et la bonne humeur par une équipe dirigée par Marion , qui veille à créer une ambiance festive.



Dons à l'accueil de loisirs



Cette année, l'accueil de loisirs a été le témoin d'une immense générosité. Tout d'abord, les agents municipaux ont récupéré du matériel provenant du service d'animation de Center Parcs. Suite au regroupement scolaire, une seule association de parents d'élèves (A.P.E) a vu le jour : 1 2 3 Sologne. C'est donc tout naturellement que l'APE Chaumontaise a décidé de prendre les devants. Le bureau de l'ancienne APE Chaumontaise a choisi de faire don de son excédent de fonds pour le bien-être des enfants. La liste des dons est aussi longue que celle de Noël ; les membres de l'APE se sont mobilisés tels des lutins pour accomplir leurs missions : une table multi activités (baby-foot, billard, hockey, basket, fléchettes), du matériel sportif, ainsi que de nouveaux jeux de société et des jeux en bois.

On les remercie chaleureusement!

L'A.P.E 1 2 3 Sologne



Une APE dynamique, à l'image du regroupement. Elle est à l'origine de plusieurs événements : la soirée Halloween à Chaumont, Noël pour les enfants avec distribution de cadeaux et un magnifique spectacle de marionnettes. Cette manifestation est cofinancée par les trois communes. On retrouve également la vente de sapins, la tombola de Noël, un week-end de jeux gonflables, le carnaval avec la chasse aux œufs à Villeny, le vide-grenier de l'Ascension à Chaumont, ainsi que la kermesse avec les spectacles de fin d'année à Yvoy-le Marron.

Chaque famille participe à ces événements, ce qui permet à l'association de financer des activités et des jeux pour les écoles. L'APE est présente à chaque manifestation communale avec un stand.

FETE DE l'école à Yvoy le marron



Un fond de roulement à constituer



CHAUMONT-SUR-THARONNE - Loir-et-Cher

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 086 habitants - Budget principal seul
Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

population intégrant les logements occasionnels (center parcs...)	Euros par habitants permanent (base: 1086)	Euros par habitants fiscalisé (base: 1947)	Moyenne par habitants de communes similaires
Total des produits de fonctionnement = A	1347	751	916
Total des charges de fonctionnement = B	1056	589	744
Résultat comptable (A - B = R)	291	162	172
Total des ressources d'investissement = C	385	215	426
Total des dépenses d'investissement = E	197	110	445
Besoin ou capacité de financement de la section investissement = E	-189	-105	19
Capacité d'autofinancement brut = CAF	291	162	184
Encours de la dette au 31/12/2023	376	210	576
Fonds de roulement	180	100	576

Comptes des collectivités sur www.impots.gov.fr

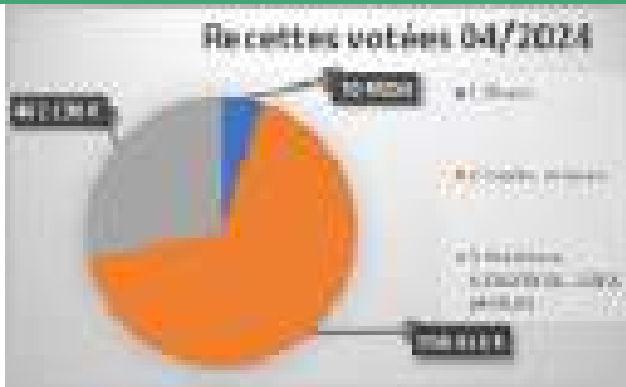
Les résultats de la gestion communale de 2023 ont été publiés par les services de la Direction Générale des Finances Publiques. On notera que les données sur la base d'une population de 1086 habitants sont supérieures aux moyennes nationales en résultat comptable. Il faut considérer alors la population fiscalisée (1947 habitants), qui cumule la totalité des administrés soumis aux taxes foncières, dont les propriétaires des bungalows Center Parcs, des logements occasionnels. Dans ce cas, le résultat est légèrement inférieur à la référence - tout en considérant que ces « administrés non permanents » engendrent moins de charges de fonctionnement...

Les besoins en investissement traduisent l'économie dans ces dépenses afin de rétablir l'équilibre des comptes, qui étaient déficitaires les années précédentes. L'amélioration progressive de la situation financière de la commune a permis cette année 2024 d'engager la constitution d'un fonds de roulement - modeste, mais sur la bonne pente. Tout comme l'emprunt ce choix a entraîné un ralentissement important des investissements.

Les contribuables notent

Le site indépendant Internet des Contribuables Associés attribue une appréciation sur la gestion des communes. Cette année, le bilan de Chaumont-sur-Tharonne est jugé assez bien. Concernant les dépenses, la note retenue est de 10/20, étant très proche des communes comportant une population similaire. Ceci mérite des réserves lorsque la surface du territoire n'est pas prise en considération. A propos de la santé financière, la note de 13,3/20 améliore le score de 2023 en mettant en relief les niveaux satisfaisants d'endettement et capacité nouvelle d'autofinancement. Les coûts fixes restent une donnée jugée trop élevée. Mais doit-on remettre en cause les services associés à ces dépenses (Accueil des enfants sur le temps péri scolaire, le personnel, la restauration sur place, les travaux en régie, le CCAS, etc...

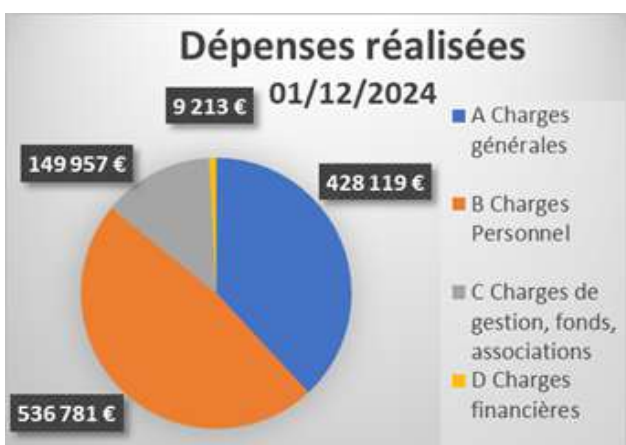
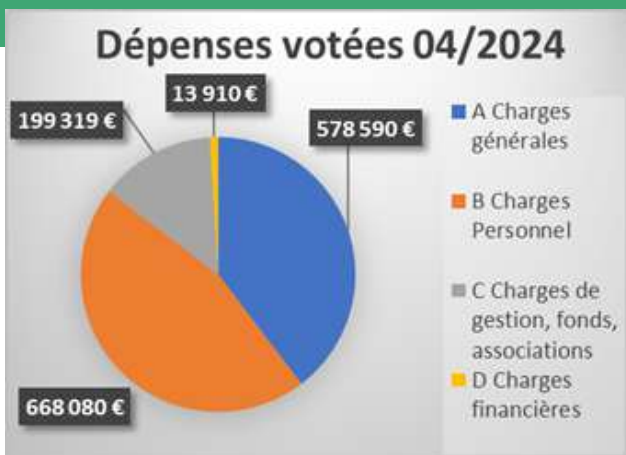
RECETTES 2024



- Le budget 2024 avait été conçu dans une logique de réserve en appliquant une légère sous-estimation des recettes afin d'éviter des surprises en cours d'année.
- Par ailleurs, le conseil municipal avait retenu le principe d'une très faible augmentation des taxes foncières (2,5%) dans un contexte économique général compliqué pour les contribuables.
- Le cumul des ressources diverses (frais occupation domaine public, remboursement salaire personnel, concessions cimetière, contribution enseignement,...), des impôts et taxes (contributions de 437 633 € Cœur de Sologne, 450 000 € de taxes foncières,...), des dotations Etat et participations, atteint 1 459 899 €.
- Au 1er décembre 2024, l'encaissement des recettes atteint 98,31%, soit un montant global s'élevant à 1 435 179 €. Il reste à percevoir plus de 100 000 €. Si cette situation est confirmée, cela permettrait de contribuer en 2025 à accroître le fonds de roulement et à poursuivre des investissements.

A noter que la commune bénéficie de dotations significatives de solidarité rurale des communes et de développement, biodiversité et aménités rurales.

DEPENSES 2024



- En limitant le niveau des ressources, il résulte une vision économe de la gestion des dépenses pour équilibrer les budgets, donc le cumul des dépenses votées atteint 1459 899 €.
- Les charges prévisionnelles à caractère général (fournitures administratives diverses, produits d'entretien,...) ont été réduites ; le poste énergie (électricité, combustible et carburant) a été maintenu en progression ; les charges de personnel ont été calculées au plus juste et une attention particulière s'est portée sur la maîtrise des charges de gestion.
- Au 1er décembre 2024, le montant total des dépenses est de 1 124 070 €, soit 77% des prévisions. Ce résultat devrait conforter notre appréciation sur les disponibilités financières pour 2025.
- Il est regrettable d'engager des frais importants pour les réparations liées aux dégradations diverses et en particulier celle de «Marie-Louise ».
- La réduction des charges de personnel est assez exceptionnelle en raison de nombreux changements et arrêts maladie cette année. Néanmoins, il s'agit d'un poste de vigilance pour la préparation du budget 2025.

Les promenades *Des Mardelay*

Le projet de la commune est de mettre en lumière la biodiversité de son territoire. Cela dans l'objectif d'offrir un site propice à la promenade en pleine nature, à destination de ses habitants mais aussi pour les touristes de passage.

Dans ce cadre, la mission du CDPNE (Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement) est de réaliser un diagnostic du patrimoine naturel permettant de :

- 1- Dégager les points d'intérêt du site pour la biodiversité.
- 2 - Proposer des premières pistes pour sa valorisation.

La commune valorise cet espace en réalisant des aménagements mesurés centrés autour de la découverte de ce milieu naturel : *"les promenades du Mardelay"*.

Le projet concerne plusieurs volets :

- création de nouveaux cheminements;
- aménagement d'un parcours jeux enfant;
- aménagement d'un ponton accessible pour les personnes à mobilité réduite avec abri en bordure de l'étang;
- aménagement d'un petit pont en queue d'étang pour faciliter le passage piétonnier;
- installation d'un abri bois au sud du site;
- réalisation de petites zones de stationnement avec support à vélo;
- installation de petits équipements table de pique-nique, bancs;
- installation de barrières pour limiter l'accès véhicule au site;

Le site du Mardelay héberge une belle biodiversité. Il dresse également un beau panel des milieux que l'on peut rencontrer en Sologne. C'est une réelle chance pour la commune d'avoir en propriété ces biens. Nous nous efforçons de valoriser et gérer ces milieux de manière écologique afin de préserver et partager ce patrimoine communal et solognot. Il est notamment proposé d'entamer une procédure de labellisation au titre des Espaces Naturels Sensibles du département.



Construction du ponton et abri



Fabrication de mobilier à partir de récupération de bois du parc



Aménagement des chemins



Environnement

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023, connue sous le nom de loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'énergie renouvelable (ENR) afin d'atteindre 33% de consommation d'énergie brute d'ici 2030. Les énergies renouvelables devront représenter au moins 40% de la production d'électricité, 38% de la chaleur, 15% des carburants et 10% du gaz. La loi prévoit la création de zones d'accélération pour les installations d'ENR, identifiées par chaque commune avec une communication locale.

Procédure d'élaboration:



Les énergies renouvelables:



Photovoltaïque



Hydroélectricité



Eolienne



Géothermie

ou



Biomasse



Recommandations de la commission urbanisme

- Opposition aux grandes installations photovoltaïques au sol, éoliennes (zone défavorable dans le schéma régional), de méthanisation à la périphérie du centre bourg;
- Prendre en considération les parcelles de sites dégradés (friches, anciennes carrières,...) pour l'installation de tout type d'unité de production d'ENR (zones naturelle ou/et agricole);
- Privilégier les installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux, sur les bâtiments privés liés à une activité professionnelle (commerciale, artisanale, agricole industrielle,...) sous réserve de prescriptions en zones classées (toutes zones: U,A,N);
- Intégrer les zones à urbaniser avec l'accord préalable des propriétaires;
- Proposer des parcelles en zone U pour envisager l'implantation de réseau de chaleur (biomasse, géothermie) à proximité de bâtiments publics ou de zones de lotissement;
- Promouvoir les parcelles utilisées pour le stationnement d'un grand nombre de véhicules (ombrières,...).

Les zones proposées

1 - ZONE DE SITE DÉGRADÉ: LES MORETTES Projet photovoltaïques au sol, ancienne carrière Morettes (A71) Parcelles AE104 (198 725 m²) – AE105 (158 400 m²).

2 - ZONES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

-Ensemble des parcelles de la ZA de la TROCHERIE (dont ateliers municipaux et centre de secours),
-Zone Espace Tharonne: A0 669 (21 166 m²),couverture toiture salle des fêtes (≈ 350 m² utile), centre de loisirs (≈ 150 m² utile), école (≈250 m² utile).

Parcelles en zone A, N disposant de bâtiments avec des toitures de grande surface (agrivoltaïsme).

3 - ZONES GEOTHERMIE ET RESEAU

- Parcelle de la zone à urbaniser AU11 - Zone des Bordes AM735 (30 471 m²)+ AM 495 (1 184 m²) + AM 501 (658 m²) Lotissements proches (Acacias, les Bordes, rue du Tramway)

- Zone Espace Tharonne: A0 479 (11 275 m²)

Géothermie pour réseau (espace Tharonne, vestiaire, espace sportif, cantine/centre de loisirs, (+ perspectives: logements senior)

4 - ZONE STATIONNEMENT

- Parcelles de la zone Ut, zone Parc de Loisirs, (Center Parcs) AR 36 : 68 861 m² (zone de stationnement, ombrières) AR 57 : 94 314 m² - fraction de la parcelle concernée par le stationnement (travaux à venir avant 2026)

Installation photovoltaïque envisagée.

- Éventuellement, ombrières et toitures photovoltaïques sur les bâtiments et stationnement de la parcelle de la station de l'autoroute A71.

EAU

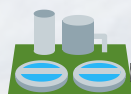


Nous avons engagé le schéma directeur eau potable avec la SAFEGE/SUEZ et après la prochaine campagne de mesure des résidus « plastique » dans les canalisations, nous devrions disposer de toutes les données techniques et économiques nécessaires au transfert de cette compétence à l'intercommunalité.

Une étude similaire est à faire pour l'assainissement et l'appel d'offres a été lancé début mai 2024 auprès de 3 cabinets d'étude. Seul, SAFEGE/SUEZ a répondu pour un montant d'environ 82 000 € HT (subvention

demandée de 60 ou 70% auprès de l'Agence de l'Eau). L'avantage est que SAFEGE a déjà réalisé une étude du réseau à Chaumont en 2006-2007. Il faudra intégrer des solutions limitant les rejets des eaux pluviales dans l'assainissement.

L'Agence de l'Eau doit nous notifier le taux de subvention applicable. . Toutes ces dépenses doivent être revues dans le BP du budget annexe et dans le cadre d'un emprunt.



Travaux

Economie d'énergie



Après le remplacement de la chaudière de la mairie, l'école a bénéficié d'une isolation pour améliorer les conditions d'apprentissage. Les travaux, réalisés par l'entreprise ATBR de Chaumont-sur-Tharonne, visent à garantir un confort optimal en toute saison. Le projet a coûté environ 99 000 €, financé à 80 % par des subventions, et les 20 % restants seront rapidement amortis grâce à l'installation d'une pompe à chaleur subventionnée à 80 %. Ce projet, d'environ 50 900 €, permettra également des économies d'énergie significatives.

Des films solaires réfléchissants ont été posés sur le bas des fenêtres des salles de classe. Ils protègent contre les rayons du soleil tout en offrant une barrière face aux regards extérieurs. De plus, toutes les huisseries ont été repeintes en collaboration avec Monsieur Hervé Boursain de Chaumont-sur-Tharonne. Nos enfants et les enseignants profitent ainsi de conditions idéales pour travailler en toute sérénité.



Travailler avec la nature !



Depuis 2016, la commune a mis en place une politique de zéro pesticide, remplaçant les produits phytosanitaires par des solutions alternatives. Cela a conduit à un plan différencié de gestion, garantissant la qualité esthétique tout en protégeant les ressources et la biodiversité.



La végétalisation des surfaces perméables, qu'elle soit spontanée ou programmée, équilibre entretien et esthétique les différents espaces verts. Les initiatives incluent :

- Fleurissement des pieds de mur.
- Végétalisation d'espace urbain et cimetière.

Nous choisissons des espèces adaptées, économes en eau, en respectant un cahier des charges. Des plantes mellifères seront laissées à croître dans des zones spécifiques, tout en assurant l'accès aux activités.

Autrefois exemptés de la "loi Labbé" de 2014, les cimetières doivent maintenant respecter une interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires depuis le 1er juillet 2022, conformément à l'arrêté du 20 janvier 2021.

La végétalisation du cimetière a été achevée au dernier trimestre 2023, offrant un lieu de recueillement plus accueillant, plus simple et moins chronophage à entretenir. L'entreprise avec laquelle nous collaborons assure une garantie de résultats et réinterviendra si nécessaire. L'investissement annuel s'élève à environ 5000 €, et sera maintenu dans les années à venir.

Réduire le temps de désherbage et optimiser la gestion des cimetières est crucial. L'aménagement avec divers végétaux limite l'herbe indésirable et améliore l'esthétique. Chaque espace, y compris les allées, peut bénéficier de ces pratiques. L'utilisation de gazon renforcé sur sol terre-pierre assure la praticabilité des allées, réduit l'érosion et améliore l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Fleurissement des trottoirs et place cœur de folie

Cette année vous avez vu les trottoirs se couvrir de verdure. Par la technique d'hydromulching. La société PEV qui est basée sur Orléans s'est occupée de renaturer le cœur du village. Plusieurs zones de trottoir route de Romorantin ont pu bénéficier de cette technique ainsi que des places de stationnements cœur des folie.



Le saviez-vous ?

L'hydromulching est une technique permettant de réensemencer des sols pauvres à moindre coût et sans recourir aux pesticides.

Elle consiste à pulvériser de l'eau, des fertilisants, des semences et un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination, même sur sol dégradé.



Mise en place d'un éclairage LED pour continuer à économiser de l'énergie dans l'école maternelle et ainsi poursuivre nos investissements de transition énergétique.

Accompagnement pour l'évaluation de l'ensemble des bâtiments publics en matière d'économies d'énergie.

Suite à sa candidature, notre commune a été désigné villages d'avenir labellisés. Ainsi, un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments publics sera réalisé en 2025. Le but est d'identifier les économies d'énergie possible. En moyenne 27 communes par départements obtiennent ce label. La commune de Vouzon est également, lauréat puisque le dossier a été déposé en commun. Les thèmes d'accompagnement sont divers: tourisme, mobilité, économie d'énergie, etc...



Voirie

Route de Romorantin et rue du Tramway

Géré par le département, deux axes majeurs de notre commune ont été rénovés.

La rue du tramway a été intégralement requalifié par la mise en place d'une nouvelle couche de roulement. L'inauguration a eu lieu le 23 novembre dernier en présence du Président du Département M. Philippe Gouet, M. Pascal Bioulac vice Président du Département en charge des routes ainsi M. Laurent Auger, Maire du village et les élus de la commune et des riverains.

La route de Romorantin, les pancartes d'entrée et de sortie du village ont été déplacées au niveau des premières maisons. Cela prolonge donc la zone limitée à 50 km/h, dans le but d'anticiper le ralentissement à l'entrée du village et afin de réduire la vitesse, des chicanes de ralentissement seront ajoutées début d'année. Elles ont été subventionnées à hauteur de 7 000 € grâce aux amendes de police.



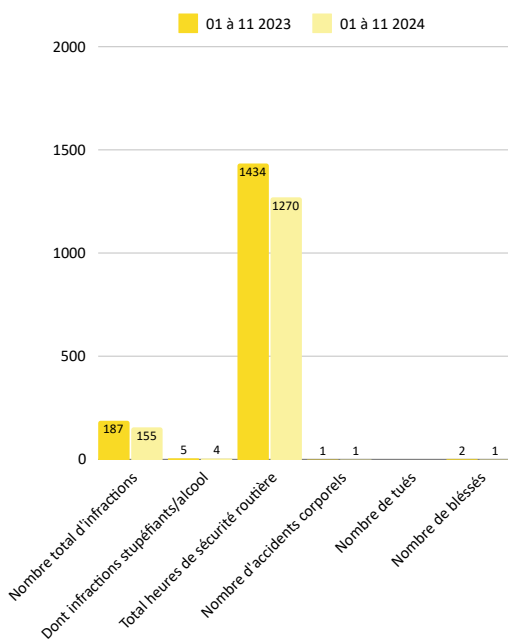
Inauguration rue du tramway.



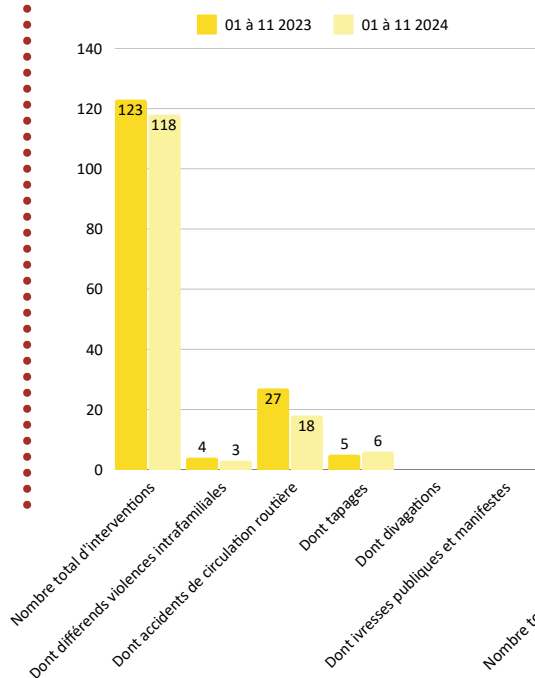
Sécurité

Vous trouverez ci-dessous les informations fournies par la gendarmerie sur les diverses interventions dans notre commune, en comparant l'année 2023 à l'année en cours.

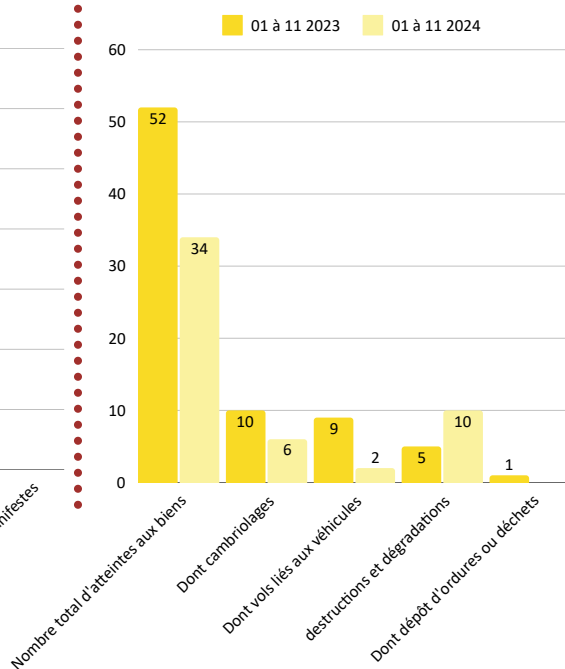
Routière




Intervention




Délinquance



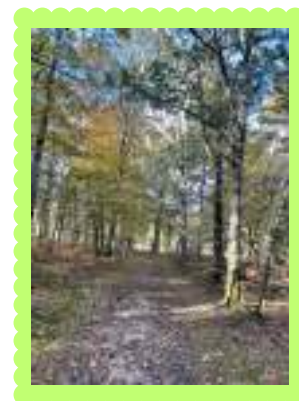


De nouvelles caméras en complément et en remplacement ont été installées dans le village. Le système de stockage d'information qui était obsolète a été également modernisé pour renforcer la sécurité.



Patrimoine communal

10 000 € à 12 000 € par an sont consacrés à l'entretien de nos chemins communaux afin de maintenir leur état d'accessibilité. Ces travaux ont été délégué à une entreprise de la Marolle en Sologne dirigée par M. Fabrice Crespeau.



La commission responsable des travaux, de la voirie, de la sécurité et du patrimoine communal s'efforce de faire appel autant que possible à des entreprises, qu'elles soient locales ou départementales. Plusieurs devis sont examinés, et le choix se porte sur celui qui offre la meilleure compétitivité parmi eux.

Le jury des Villes et Villages Fleuris a effectué sa visite annuelle au mois d'août. Accompagné par les élus responsables de la commission et par Franck, le responsable des espaces verts, ils ont pu observer que la commune poursuit son engagement en matière de fleurissement, tout en respectant une démarche écoresponsable grâce à la carte Nature. La commune maintient ses trois fleurs.



Repas du CCAS

Le 2 mai dernier, le repas traditionnel organisé par le CCAS pour nos aînés a réuni 123 participants, accompagnés des membres du CCAS, d'élus et de monsieur le Maire. Sous la vice-présidence de Rose-Marie Picot, les convives ont eu le plaisir de déguster un menu savoureux, débutant par une bouchée à la reine, suivi d'un parmentier de canard en plat principal, d'une assiette de fromage, et pour terminer, d'un carpaccio d'ananas accompagné d'une boule de vanille. Tout cela a été préparé et servi par les agents de la commune. Pendant le repas, des animations orchestrées par VICK ont permis à quelques personnes de participer dont M la Maire. Dans une ambiance yéyé, tous ceux qui le voulaient ont pu faire chavirer la piste de danse.



Atelier Chauffe - Citron

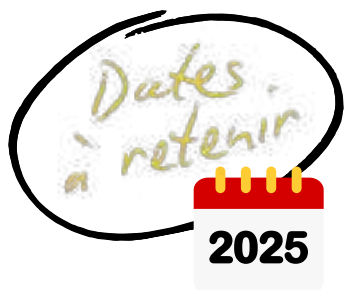


je mets du *peps*
dans ma mémoire

En 2023, cet atelier a remporté un franc succès. La deuxième session de cette année a débuté fin octobre. Au total, 24 séances sont programmées toutes les deux semaines.

Au programme : rébus, devinettes et exercices de mémoire. L'atelier est animé par Rose Marie Picot, adjointe responsable des affaires sociales.

Si vous souhaitez participer, voici les prochaines dates disponibles en 2025.



jeudi 9 janvier	jeudi 6 mars	jeudi 20 mars	Jeudi 3 avril	Jeudi 24 avril
Mercredi 7 mai	Jeudi 22 mai	Jeudi 5 juin	Jeudi 19 juin	Jeudi 3 juillet

Solutions de téléassistance

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance

vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul. En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru. Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

Contactez votre agence

Présence Verte Touraine



19 avenue de Vendôme
41000 Blois
02.54.44.87.26
pv41@presenceverte.fr
www.presencevertetouraine.fr

Les colis de Noël

Cette année, les destinataires des colis de Noël ont eu la chance de participer à une animation organisée par le GRAHS de Sologne, axée sur le thème de la tarte Tatin à l'Espace Tharonne. Les colis ont été remis à la fin de la conférence en présence des élus et de M. le Maire. Les chaumontais qui n'ont pas pu récupérer leur colis devront se rendre à la mairie ultérieurement ou faire une demande de retrait par le biais d'une personne de confiance.



La sainte barbe

Définition!

Célébration et notoriété. En France, sainte Barbe est la patronne de « nombreuses professions en rapport avec le feu ou la foudre » comme les pompiers, les soldats du génie, les artificiers, les démineurs, les artilleurs, les canonniers, les mineurs.

Le samedi 7 décembre, la cérémonie de la Sainte Barbe s'est déroulée à Chaumont sur Tharonne, rassemblant les centres de Lamotte Beuvron, Vouzon, Yvoy le Marron et Chaumont sur Tharonne. Cet événement a eu lieu en présence du Lt-Colonel Anthony YVON, chef du pôle opérationnel représentant le DDSIS (directeur départemental des services d'incendie et de secours), de l'Adjudant-chef Vincent FOLCARELLI représentant le Commandant Jean-Noël RICHARD, président de l'UDSP41, de M. Pascal BIOULAC, vice-président du Conseil Départemental et maire de Lamotte-Beuvron, représentant le Président du CASDIS, de Mme Rose-Marie PICOT, 2ème adjointe représentant le Maire de Chaumont-sur-Tharonne, et de M. Daniel LOMBARDI, Maire d'Yvoy le Marron.

Lors de cette occasion, plusieurs promotions et décorations ont été remises, parmi lesquelles :

- Élaboration au grade de Capitaine honoraire pour le Lieutenant Patrick BOTTIER,
- Remise de la médaille d'honneur pour 20 ans de service à l'Adjudant-chef Benoît BRUANDET,
- Remise de la médaille d'honneur pour 10 ans de service au Caporal Magali EVEZARD.

Ce moment de convivialité a permis à tous les sapeurs-pompiers du secteur de Lamotte de se rassembler à l'issue de la cérémonie. Le verre de l'amitié a été offert par Mr le Maire et le conseil Municipal.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers, contactez le centre de Chaumont-sur-tharonne !

Commémorations

Armistice 8 mai 1945



Message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants
106 -ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

“C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11 ème heure du 11 ème jour du 11 ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1 ère armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2 ème division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

*Vive la République !
Et vive la France !”*

Appel 18 juin 1940 du Général de Gaulle



Armistice 11 novembre 1918



Fête NATIONALE



À Chaumont-sur-Tharonne, la fête nationale est célébrée chaque année le 13 juillet. La commission propose à une association de s'occuper de la buvette et de la restauration, et cette fois-ci, ce sont les anciennes Chaumontaises qui ont su nous ravir avec leurs délices.

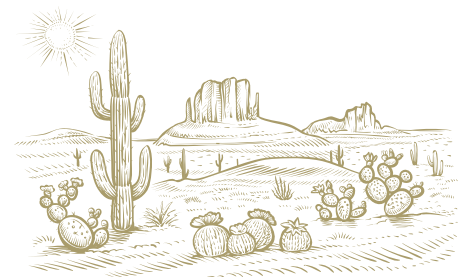


Après un feu d'artifice époustouflant, tous les spectateurs ont pu passer une soirée agréable, animant ainsi la piste de danse.



Fête des Garennnes

Le thème de cette année pour la fête des Garennnes était le Western. L'inauguration s'est déroulée en présence d'officiels, dont M. Bioulac, président de la communauté de communes, M. Pillefer, sénateur du Loir-et-Cher, et M. Chudeau, député de la 2ème circonscription. Cet événement a eu lieu juste avant le départ de la première course organisée par l'association des 3 Garennnes, sous un soleil inattendu pour cette journée. Cette année, les organisateurs ont décidé de ne pas inclure de vide-greniers. Cependant, le marché de producteurs, l'espace bien-être, les bandas, le spectacle équestre et l'initiation à la forge ont animé la journée pour le public. Les échappées à vélo, organisées par Tourisme Sologne, étaient présentes pour la deuxième année consécutive. Le repas thématique, un chili con carne, a rencontré un franc succès épicé, préparé par M. Auger traiteur et distribué par les élus et les agents de la commune. Le saloon extérieur était géré par l'association du Tennis Chaumontais. La pluie n'a pas montré le bout de son nez de toute la journée, comme dans le désert d'un véritable western.



Animations - Fêtes et Cérémonies - Vie associative

Illuminations de Noël

Le 29 novembre dernier, le village s'est revêtu de ses décorations de Noël. À cette occasion, un verre de chocolat chaud ou de vin chaud a réchauffé tout le monde. Enfin, les enfants ont eu l'opportunité de rencontrer le Père Noël, qui est arrivé accompagné de la fanfare de l'amicale de musique de Chaumont-sur-Tharonne.



Vie associative



Amicale des anciens
L'association vient de fêter ses 50 ans!
Elle organise des lotos ou concours de belote.



Amicale des anciens combattants

Présents à chaque cérémonie commémorative 8 mai, 18 juin, 11 novembre.



APE 123 Sologne
Un immense bravo pour cette fusion réussie, ainsi que pour les événements réalisés sur les trois communes.



Le trail des 3 garennes

Organise la course à Chaumont lors de la fête des garennes, visible le dimanche matin dans les chemins du village.



Gymnastique de Chaumont-sur-Tharonne

Une association dynamique de notre village a récemment commencé à proposer des cours de Pilates et de yoga. Elle s'est associée à Happy Cancer pour Octobre Rose en organisant le yoga du rire, ce qui a permis de récolter 312,50 € au profit de l'association Gustave Roussy. De plus, elle a organisé le marché de Noël 2024.



Dirty Paws Caniteam 41

Toujours en compagnie du meilleur ami de l'homme, l'association évolue chaque année avec un peu plus de participants.



Les Grenades Roses

Pour repartir en rallye Paris-Dakar, les grenades Roses ont organisé un loto et une brocante cette année.

Une fois de plus un vrai succès!



Happy cancer

Une association bienveillante, créatrice du yoga du rire, participe à plusieurs événements : la marche rose de 3 km et "Cœur de motarde" le 13 octobre, ainsi qu'au marché de Noël 2024. Une conférence à la bibliothèque de Chaumont le 18 octobre, suivie de la remise de coussins pour les patients de l'hôpital de Romorantin le 19 novembre. Un atelier étiquettes et marque-page a été réalisé le 16 novembre dernier



Amicale des Sapeurs Pompiers
Elle joue un rôle social de cohésion et d'entraide parmi les sapeurs-pompiers.



Sté de pêche le martin pêcheur

A la belle saison retrouvez les concours de pêche. Cette année deux manifestations ont été organisées à l'étang du martin pêcheur.



Rollin'Dancers

Organisation d'une soirée moules frites en septembre.



USC Football

Des enfants toujours plus nombreux avec des équipes mixtes et une équipe féminine.



Foyer Rural

Avec un nouveau président en 2024, cette association, organise des expositions, cinéma de plein air, concerts, vide grenier, concours culinaire, marché de Noël. ET Chaumont vert qui ramasse les déchets et lutte contre les plantes invasives.



Vagabond'art

La toute nouvelle association chaumontaise a organisé sa première exposition au Château de La Motte.



Tennis Chaumontais

Chaque année, organisation d'un tournoi interne sur le weekend de pâques. Et sur la première quinzaine de juin un tournoi séniors.



Anciennes Chaumontaises

Elle se réunit tous les premiers dimanches de chaque mois place Mottu. Cette année elle a pris en gestion la soirée du 14 juillet.



Zik'n'Co

Une formation musicale qui insuffle de l'énergie et une note de bonheur dans notre petit havre de paix !



Union musicale

Leur participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai, 18 juin, 13 juillet et du 11 novembre, ainsi qu'aux illuminations de Noël et à la Sainte-Barbe, donnent vie à ces événements grâce à une ambiance musicale.



PACHTWORK PHOTOS
des associations Chaumontaises



Les nouvelles entreprises ou commerces chaumontais.



Le restaurant situé au cœur du village a été repris cette année et vous offre une nouvelle carte, accompagnée de soirées animées pour le plaisir de tous.



CF zoom page 32



"BMT Bonnemaillon Multi Travaux" met à votre service 17 ans d'expérience dans l'agencement, le revêtement de sol et mur, ainsi que le montage et la pose de meubles. Spécialisé dans les petits travaux et les projets sur mesure.

Les Hauts 2 Bruyères : la grande rénovation

Depuis plusieurs mois, un événement de grande ampleur se trame... pour la première fois de son histoire, le domaine a fait peau neuve ! Des nouveautés que vous pourrez découvrir prochainement!

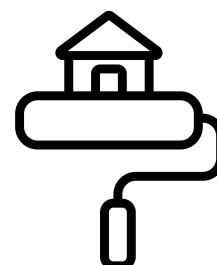
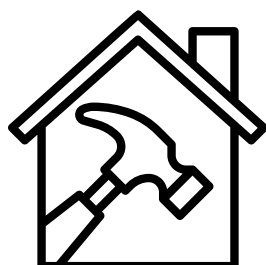


De nombreuses nouveautés à découvrir avec: la rénovation des cottages Confort, Premium et VIP : décoration repensée, design modernisé, couleurs fraîches et vives, inspirées de leur domaines, pour un séjour encore plus chaleureux. Afin de vous offrir une expérience inédite plus deux nouveaux types d'hébergement: Nouveaux cottages thématiques : Le Monde des Minuscules, le Repaire de la Forêt et nos nouveaux cottages "Exclusive".

Le Dôme, lieu emblématique, est également métamorphosé : vous le retrouvez plus accueillant que jamais, pour vous détendre ou vous restaurer.

L'Action Factory, pour les petits et grands joueurs, évolue pour proposer de nouvelles d'activités : Parcours Ninja et Murs d'Escalade pour les sportifs, Gametown et Réalité Virtuelle pour les gamers, vous aurez l'embaras du choix pour vous divertir et éveiller votre esprit de compétition.

Si vous voulez visualiser l'évolution de Center parcs depuis son arrivée à Chaumont-sur-Tharonne, scannez le QR code ci dessous.



Comité Patrimoine Historique

Une œuvre monumentale du XIX^{ème} siècle vous accueille en accédant dans l'église par la petite porte sud classée (XVI^{ème} siècle). Encore faut-il lever les yeux pour admirer une peinture représentant « l'entrée du Christ dans Jérusalem » : un tableau de dimension exceptionnelle (3 X 7 mètres), offert selon les dires par Napoléon III. Le tableau n'est pas répertorié dans l'inventaire national et régional du patrimoine.

L'artiste, Joseph Nicolas JOUY (1809-1881) est un représentant du style de l'École Française, actif durant la période classique. Ses œuvres, des huiles sur toile, témoignent de ses sujets favoris - grandes batailles, histoire, portraits - exposées en particulier au château de Versailles et du Trianon.

Sans être spécialiste, nous pouvons constater que la peinture à l'huile a perdu son éclat et que les couleurs paraissent moins saturées.

A l'initiative d'Eliane de la Forest Divonne, un restaurateur du patrimoine, Luc Hurter, diplômé de l'Institut national du patrimoine est intervenu pour établir un diagnostic préliminaire. Il s'est chargé également de vérifier que l'œuvre était bien propriété de la commune. Un expert en œuvres d'art a également été sollicité pour bénéficier de ses conseils. La préconisation est d'effectuer une restauration, qui devrait être réalisée sur place. L'évaluation des coûts et les possibilités de bénéficier d'aides financières seront examinées en début d'année 2025.



1943-1945 AVOIR 20 ANS EN CAMP DE CONCENTRATION *Lucien Laloeuf (1924-2021)*

Au début du XX^{ème} siècle, Monsieur et Madame Firmin LALOEUF habitait rue de la Marolle à Chaumont-sur-Tharonne. Leur fils, Lucien, est né dans leur foyer le 26 juillet 1924 – il y a 100 ans –. Ensuite, il a travaillé dans des fermes locales.

En 1943, il décide avec Robert Mottu et Louis Desbois, originaires de Chaumont-sur-Tharonne, de rejoindre l'Angleterre où les Forces françaises libres en Afrique du Nord en passant par l'Espagne. Malheureusement, leur contact est capturé et ils sont tous les 3 arrêtés par la Gestapo le 9 juin 1943 sur le quai de la gare de Bayonne.

Lucien Laloeuf est envoyé le 15 juin 1943 à la citadelle de Bayonne, puis à la prison du fort du Ha à Bordeaux le 25 juin, puis transféré au camp de Compiègne Royallieu (matricule 17219). Il sera déporté résistant le 2 septembre 1943 (matricule 20004) au camp de concentration de Buchenwald. Transféré au camp de concentration de Dora, le 22 janvier 1944, où le détenu travaille aux abords du tunnel (aménagement protégé pour la production des missiles balistiques V2). Sur ce site, «les hommes sont enfermés jour et nuit dans les tunnels où les conditions de vie et de travail sont atroces.

Au total 5 882 prisonniers meurent, dont 3 000 détenus trop faibles pour travailler dans les tunnels lors de marches ».

Après l'évacuation de Dora par les nazis, il rejoint en train le camp de Bergen-Belsen, qui sera libéré le 15 avril 1945 par les troupes britanniques. Louis Desbois (1923-1992) sera également déporté résistant à Dora et Robert Mottu sera abattu par un soldat allemand le 6 janvier 1944 à Buchenwald. Enfin, Lucien Laloeuf rentre en France le 29 avril, passe par l'hôtel Lutétia à Paris et regagne Chaumont en tenue de déporté (vêtements remis au Musée de Lorraine – 45). Il épouse Louise Desbois le 8 novembre 1945. Par la suite, Lucien et Louise Laloeuf travaillent à la Ferme de la Maisonnette à Souvigny, puis quelques années, comme bûcheron à Sennely. Il passe le concours des Postes pour devenir facteur à Orléans en 1955 puis la Ferté Saint Aubin. Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur en 2015 et décédera à Jargeau le 11 décembre 2021. Louis Desbois poursuivra aussi une carrière de facteur à Chaumont-sur-Tharonne.

Communication

Pour tous vos évènements ou manifestations
dans le village:

Communication@chaumont-sur-tharonne.fr

ou par téléphone au

06 24 10 53 15

Suivez nous sur les réseaux



Culture

La pièce "La Bonne Anna" mise en scène par Michelle Dousset est l'histoire d'un couple qui donne congé à leur bonne. Elle a été jouée le 3 février dernier à l'Espace Tharonne par une troupe de comédiens de Lamotte Beuvron.

"Bernard et Jacqueline, donnent un week-end à leur femme de chambre, Anna, alors qu'ils rentrent tous deux secrètement dans leur appartement avec leurs amants. Le chaos s'ensuit alors qu'Anna tente d'éviter les rencontres gênantes au milieu des allées et venues de tout le monde".



Exposition sur l'origine
des jeux olympique du
18 au 21 septembre à la
salle du conseil.



Diffusion du film
Simone le voyage du
siècle à l'Espace
Tharonne le 7 mai
dernier.



Le 23 janvier, le film Courjumelle 2, réalisé en 2023 dans l'église Saint-Étienne, a été projeté à l'espace Tharonne. Les figurants du village ont ainsi eu l'occasion de se voir à l'écran dans les œuvres du réalisateur, M. Raoul, qui signe ici son deuxième film.

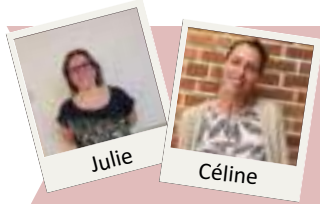
Regards sur la Sologne



La municipalité a soutenu la publication de l'ouvrage de Mme Josiane Legrand Deschamps, qui a mis en lumière "Un regard sur la Sologne" de manière à la fois originale et magnifique. De La Ferté-Saint-Aubin à Chambord, en passant par Romorantin-Lanthenay, Lamotte-Beuvron et Chaumont-sur-Tharonne, laissez vous guider par le regard sensible de l'artiste. Châteaux secrets, étangs mystérieux, forêts luxuriantes : la Sologne se révèle dans toute sa diversité et sa beauté. Un livre à savourer, à offrir et à redécouvrir, pour tous les amoureux de la nature, de l'histoire et du patrimoine français.



Nouveaux agents



Nous eu avons le plaisir d'accueillir Julie Bertin, qui prend le poste de secrétaire générale des services en remplacement de Monsieur Deletang depuis le mois de juin, à qui nous souhaitons une bonne continuation. Nous souhaitons également la bienvenue à Céline Vinauger, notre nouvelle agent d'entretien. Et Csaba en agent technique.



Départs agents



Cette année, quatre agents ont quitté la commune. Monsieur Delétang, qui a temporairement exercé les fonctions de secrétaire général, passe désormais le relais à Julie. Christelle et Joséphine, qui occupaient des postes d'agents d'entretien, ont également pris leur envol. La première se dirige vers de nouvelles opportunités professionnelles, tandis que la seconde profite d'une retraite bien méritée. Enfin, Clémence, qui formait un duo à la cantine du bois fraisiers, s'en va également. Nous leur souhaitons à tous un excellent chemin vers de nouveaux horizons.

Hommage

Une personnalité unique qui a marqué et continue de marquer la vie de Chaumont-sur-Tharonne.



Monsieur COUVRET Jean-Claude nous a quitté à l'âge de 89 ans. Né à Marcilly-en-Villette, il s'est ensuite établi à Chaumont-sur-Tharonne. Son entreprise de maçonnerie a contribué à préserver et à rénover notre patrimoine, dont il était passionné. En 1960, il s'est engagé dans les sapeurs-pompiers de Chaumont-sur-Tharonne et a pris sa retraite en 1983, avec le grade de Caporal. Il était aussi conseiller municipal.

Bienvenue
à Chaumont sur
Tharonne

Le 2 février, Monsieur le Maire ainsi que les conseillers municipaux ont reçu les nouveaux résidents de la commune dans la salle du conseil. Un moment de convivialité a été partagé avec un verre à l'issue de la cérémonie.



1 M. et Mme COQUIS
Jonathan et Angélique



2 M. COQUIS Guillaume



3 M. Le Belu Lucien





Maison de santé

Face à une désertification en matière d'offre de soins de premiers recours, Cœur de Sologne, a décidé de construire une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) pour un budget de 6,5 M€, afin de maintenir et développer cette offre de soins.

Ce projet est élaboré en partenariat avec une quinzaine de professionnels de santé regroupés en SISA (Société Interprofessionnel de Soins Ambulatoires), qui ont choisi de s'installer dans ces nouveaux locaux.

Un nouveau bâtiment de près de 950m² va être implanté au 14 Avenue Emile Morin, sur l'ancien site de la Gendarmerie Nationale, le terrain ayant été cédé par le Conseil départemental à l'euro symbolique.



Micro folie bibliothèque

Du 7 février au 26 avril, grâce à la plateforme numérique « Micro-Folie » animée par Florine ALBERT, médiatrice culturelle du Conseil départemental de Loir-et-Cher, la médiathèque Cœur de Sologne a proposé l'accès à plus de 3 000 œuvres des plus beaux musées nationaux et internationaux par le biais de 56 conférences et 6 ateliers d'initiation à la sculpture.

En trois mois, de nombreux particuliers ainsi que les élèves des écoles de Cœur de Sologne, les collégiens, les résidents de « La Campagnarde », des jeunes adultes de la Mission Locale du Romorantinais ont assisté à ces conférences ou aux ateliers animés par l'artiste romorantinaise Nathalie CIRINO qui a laissé un souvenir avec ce « coeur » sculpté lors de ces ateliers.

Chacun a ainsi pu découvrir l'impressionnisme, les chefs d'œuvre du Musée du Quai Branly, le château de Versailles, les mathématiques, le sport... par la présentation de peintures, sculptures, dessins, architectures, jardins, spectacles vivants.

Pour prolonger cette exposition, de nombreux livres sur l'art sont à votre disposition à la médiathèque et n'hésitez pas à vous rendre sur coeurdesologne.bibenligne.fr.



Les conseils communautaires se tiennent à tour de rôle dans l'une des communes de cœur de Sologne, ci dessous à Chaumont-sur-Tharonne. Ces séances sont publiques, tout comme les conseils municipaux. Si vous êtes intéressé par les événements se déroulant sur votre territoire, nous vous invitons à assister aux séances en tant que public.



France services : les services publics près de chez vous !

Événement national, la journée France service s'est déroulée le 10 octobre dans les locaux de Lamotte-Beuvron. Lors de cette matinée, les habitants du territoire ont pu retrouver différents partenaires : la CARSAT, la Mission Locale Romorantin, un avocat, un conciliateur, une juriste, la médiathèque et la Maison des Solidarités.

La maison France services permet d'accéder en un seul lieu aux principaux organismes de service public. Les deux conseillères, Nadine et Karine, accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et leurs recherches d'emplois. Elles orientent vers les interlocuteurs spécialisés et viennent en aide dans l'utilisation des outils numériques.

Des permanences avec les organismes partenaires se tiennent régulièrement à la maison France services de Lamotte-Beuvron, tandis que les conseillères se déplacent et viennent une fois par mois dans les communes du territoire.



Horaires d'ouverture :

Du Lundi au vendredi
9h00 à 12h30 et 13h30 à
17h00

Fermé le jeudi après-midi

Adresse :

34 rue Durfort de Duras
41600 LAMOTTE-
BEUVRON

Contact :

02.54.94.82.98

La mairie reste à votre disposition pour vous aider dans votre démarche sous certaines conditions :



- Si vous n'avez pas d'accès internet
- Si vous n'avez pas d'adresse mail

Veillez contacter l'accueil de la mairie, afin de prendre rendez-vous.

02.54.88.84.00 ou contact@chaumont-sur-tharonne.fr

Détecteur incendie

Les détecteurs de fumée (DAAF) émettent des signaux sonores en cas d'incendie pour alerter les occupants du logement. La loi Alur impose aux propriétaires de fournir et d'installer un détecteur dans les logements en location. Les locataires quant à eux doivent entretenir et remplacer les détecteurs pendant leur bail.

La mairie à votre écoute

Danger sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signallement...

Vos signalements sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail

contact@chaumont-sur-tharonne.fr

ou par téléphone :

02 54 88 84 00

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos



Stationnement des véhicules

Le trottoir reste l'aménagement courant dédié aux piétons au bord de la chaussée en agglomération, considéré par eux comme un refuge où ils sont en sécurité. En clair, le stationnement d'une voiture sur un trottoir est strictement interdit par la législation française et représente une infraction au Code de la route. Contrevenir à cette règle est donc passible d'une amende prévue pour les contraventions de 4e classe, explique la Sécurité routière.



“Des adresses à jour, c’est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c’est aussi le gage d’un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne. En somme c’est une nécessité et des outils simples et gratuits sont disponibles”.

L'adressage



Ce que dit la loi



La Loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations. Cette action municipale répond à l'amélioration de votre sécurité, à l'efficacité des services grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

A cet effet, une action de dénomination des voies, votée par délibération du Conseil Municipal et des numérotations (numéraires et métriques) des habitations a été lancée à l'hiver 2023.

La composition des membres bénévoles impliqués dans ce projet comprend des élus et des citoyens du village : Martine DUPAS, Arnaud CHEVREUIL, Claire SIMONNET, Sandra FOURAGE, Marc FESSARD, Évelyne VERDIER, Patrick BOTTIER et Jean Claude FOUCHER.

Cette démarche s'est effectuée en deux temps :

- « L'intérieur » de Chaumont : **Octobre 2023 à Juin 2024**. Celle-ci s'est déroulée sans difficulté et a été bien acceptée par les administrés.
- « L'extérieur » de Chaumont : **de Septembre 2024 à ce jour**. Celle-ci devra être clôturée au 30 Juin 2025.

Cette étape est plus complexe que pour le cœur du village, puisque nous devons répertorier et attribuer une numérotation métrique à toutes les habitations du secteur, et bien souvent, donner un nom de chemin ou de route les desservants.

Toujours avec l'aide des bénévoles, l'ensemble de ces données sont enregistrées sur la base adresse locale qui vient mettre à jour les données des différents organismes (pompiers, impôts, Samu....).

Pour votre information, selon l'organisme, cette mise à jour ne se fait qu'une fois par an. Ce qui peut expliquer que lors de votre changement d'adresse, le nom de votre rue et/ou numéro ne soit pas reconnu.



La Commission Adressage reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations. 



Vous venez d'arriver à Chaumont-sur-Tharonne, n'oubliez pas d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Rendez-vous sur le site Internet de la commune : www.chaumont-sur-tharonne.fr rubrique démarches administratives. Ou contactez la mairie aux heures d'ouvertures au **02 54 88 84 00** ou par mail à contact@chaumont-sur-tharonne.fr

Les documents qui nécessitent une démarche.

Carte grise, carte d'électeur, passeport, permis de conduire, carte d'identité, carte de séjour... Vous changez d'adresse, vous devez le signaler auprès de différentes autorités.



Infos Pratiques



Avec plus de 75 ans d'expérience, l'ADMR s'engage à offrir soins, confort et réconfort à toute personne dans le besoin, soucieuse du bien-être de chacun.



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.



Dès la naissance, L'ADMR peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- * Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- * Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort



Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules sous conditions pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.



Face à la montée du risque incendie en région Centre-Val de Loire, la Sologne a été classée en tant que massif forestier à risque incendie. Une des conséquences de ce classement est la nécessité de mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillage qui doivent être précisées par arrêté préfectoral.



Vous prévoyez des travaux sur votre propriété ?
Scannez le QR code pour obtenir plus d'informations sur la fondation du patrimoine. Vous pouvez également trouver le lien au bas de la page sur le site Internet de la commune, dans la section Historique et patrimoine.



Flashez le QR Code ci-dessus pour plus d'informations.



Numéros d'urgence

15
SAMU

17
Police secours

18
Sapeurs-pompiers

112
Appels d'urgence
européen

115
Hébergement
d'urgence

119
Enfance maltraitée

196
Secours en mer

3919
Violences
conjugales

3018
Harcèlement scolaire

114
par SMS pour les personnes
malentendantes



Les équipes de SOS Médecins sont joignables directement via le numéro national 3624 (0,15 cts la minutes).



Le numéro est disponible tous les jours de l'année 24h/24.



Pharmacies de garde

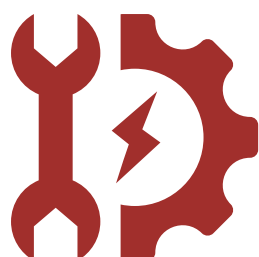
Trouver la pharmacie la plus proche de chez vous en contactant le 32 37 (numéro Audiotel : 0,35 € TTC/min)

Ou

En consultant le site internet RésoGardes : www.3237.fr



- Dépannage SAUR
Tél : 02.45.77.00.09
- Dépannage de Gaz (G.R.D.F)
Tél : 0.800.47.33.33 (numéro vert- appel gratuit depuis un poste fixe)
- Dépannage Electricité (E.R.D.F)
Tél : 09.726.750.41 (appel non surtaxé)



- ADIL Espace Info Energie 41
34 avenue Maunoury 41000 BLOIS
Tél: 02.54.42.10.00 Information cliquez ici
- Maison de Services Au Public (MSAP)
34 rue Durfort de Duras 41600 Lamotte-Beuvron
Tél: 02.54.94.82.98

Naissances

- Esteban GEUNIS DÉRIVAUX 07 janvier
- Leyanne PEREIRA 28 mars
- Aglaé CHARRON 15 septembre

Félicitations aux heureux parents

Ils se sont unis...

- BAPTISTA Chloé - CORIAL Josué 4 mai
- GUÉRIN Isabelle - BRUANDET Benoît 22 juin
- CEPERO Yolande - MUCK Maryline 22 juin
- OULÉS Marie-Christine - BLANCHE Patrick 31 août
- BARBIER-KERSCHEN AGUIRRE Cassandra - TERRASSOUS Alexandre 27 septembre

**Nous leur souhaitons
tous nos vœux de bonheur**

Ils nous ont quittés...

- 24 février RICHARD Françoise
- 11 avril BURLOT François
- 4 juin COUTANT Madeleine
- 16 août CHOLLET SUZANNE épouse SIMON
- 18 août BUNEL Patrice
- 11 septembre HUGER Christophe
- 21 octobre MERLOS Jeanne
- 25 octobre COSNARD Claude
- 4 novembre LEGENTIL Bernard
- 27 novembre COUVRET Jean-Claude

Toutes nos pensées vont à leurs proches



Si Chaumont m'était conté...

Article publié dans
"le républicain de Loir et Cher"
du 11 septembre 1938

Arrondissement de Romorantin

LAMOTTE-BEUVRON

Autour de l'incendie de Chaumont-sur-Tharonne

Sous ce titre, nous trouvons dans la Dépêche du Centre des réflexions justes, pleines de bon sens. Ces suggestions augmenteraient les moyens de prévention contre le feu dans nos petites communes rurales et en même temps soulageraient les budgets communaux déjà surchargés.

On se souvient que le 27 juin, un incendie d'une violence inouïe éclatait brusquement, dans la nuit, en plein cœur de Chaumont-sur-Tharonne et détruisait complètement deux maisons, celle de M. Sévin, menuisier et celle d'un boulanger.

Malheureusement, ce n'est qu'après un sinistre d'une certaine importance qu'on peut apprécier à sa juste valeur le matériel d'incendie existant.

A Chaumont-sur-Tharonne comme dans beaucoup de petites communes rurales, on ne disposait que d'une pompe à bras nouvellement achetée, instrument nettement insuffisant pour un sinistre important, malgré la bonne volonté des pompiers et des voisins qui ne manque jamais dans de pareilles circonstances.

D'autre part, les incendies sont heureusement assez rares dans nos petites communes rurales. Le maire de Chaumont-sur-Tharonne, M. Gaultier, a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'incendie dans sa commune depuis 60 ans, et les municipalités hésitent toujours devant la dépense très élevée d'une motopompe, dépense qui exige un lourd sacrifice des contribuables et de longues années pour amortir généralement l'emprunt pour acheter la motopompe... Mais l'exemple vient du voisinage.. et les habitants de Chaumont-sur-Tharonne purent, au cours de ce regrettable incendie, comparer leur modeste pompe à bras avec la motopompe de Lamotte Beuvron que sa compagnie de pompiers avait immédiatement amenée sur les lieux du sinistre.

La comparaison dépassait tous commentaires et au cours des réunions du Conseil municipal de Chaumont-sur-Tharonne, l'achat d'une motopompe fut envisagé, entraînant comme inévitable conséquence, une dépense de plus de 40.000 francs d'un emprunt corrélatif.

Mais, non loin de Chaumont-sur-Tharonne, un incident significatif éclatait à la suite de cet incendie. Les pompiers de Souvigny-en-Sologne menaçaient de se mettre en grève (!) et leur lieutenant démissionnait, à moins que l'achat d'une motopompe fut envisagé par leur Conseil municipal. Celui-ci, comme aucun sinistre local ne venait d'avoir lieu, fit la sourde oreille, d'autant que les ressources bien petites de leur commune ne correspondaient guère à la dépense particulièrement élevée de la motopompe, soit plus de 40.000 francs.. Mais devant la menace d'une grève de pompiers (chose peu banale), le Conseil municipal capitula, et nous pouvons annoncer qu'à l'heure actuelle des pourparlers ont été engagés avec une usine de Paris. Et voilà, comme conséquence d'un sinistre, 2 communes qui achètent une motopompe, et voient leur budget lourdement grevé. Notre canton, composé de 7 communes, possédait bientôt 5 motopompes, ce qui à l'heure actuelle représente une somme de plus de 200.000 francs, Nous nous permettons d'exposer une suggestion. N'aurait-il pas mieux valu dans ces conditions que ces 7 communes forment un Syndicat intercommunale et achètent à frais communs proportionnellement à leur population, une autopompe ? Celle-ci résiderait au chef-lieu de canton, situé généralement au centre. (C'est le cas pour Lamotte-Beuvron), et au moindre sinistre irait dans la commune intéressée. Mieux qu'une motopompe et encore mieux qu'une pompe à bras, elle combattrait l'incendie : d'autre part, les frais seraient beaucoup moins considérables et ne dépasseraient pas 100.000 francs. On objectera qu'il peut éclater deux sinistres en même temps dans 2 communes différentes. L'objection a un poids, mais ce serait vraiment une coïncidence exceptionnelle, la même hypothèse pouvant se réaliser dans deux endroits différents dans une même commune avec une seule motopompe. Dans ces conditions, nous soumettons cette suggestion pour étude aux pouvoirs publics, avec l'espoir d'avoir contribué à la sécurité des habitants, tout en évitant d'obérer trop lourdement les budgets de nos modestes communes rurales.



Ch'tiot Caquetoire...

Chaumont-sur-Tharonne Janvier, Février, Mars 2025 N°1



Sologne
VAL DE LOIRE

le chiffre

2034

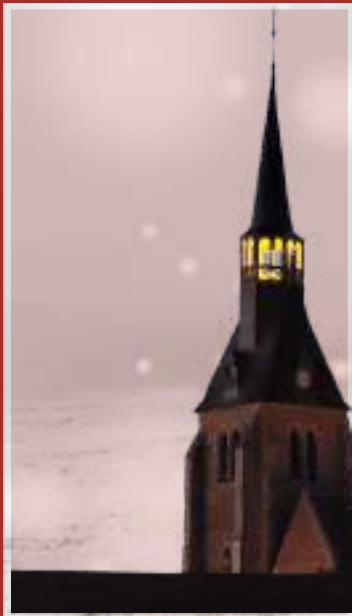
C'est en 2034 que le tarif unique de l'eau et l'assainissement sera mis en œuvre dans toute l'intercommunalité Cœur de Sologne.

Page 29
Le Chiffre
Actualités

l'actualité

Page 30
Zoom sur ...
Urbanisme

page 31
Agenda des évènements

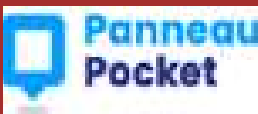


Chaumont sur Tharonne

Invitation

Mr le Maire
et le conseil municipal
ont le plaisir de vous convier à
la cérémonie des vœux
Le samedi 18 janvier
à 15H

2025



#Zoom sur



Bel Air



L'entreprise "Bel Air Agencement Menuiserie" a vu le jour le 1er juillet 2024. Elle est constituée de trois membres : Francis, un agenceur fort de 38 ans d'expérience, Axel, menuisier et agenceur avec 17 ans d'expérience, et Isabelle, responsable de l'administration. Ces trois professionnels, anciens collègues, sont réunis par leur désir de mettre leur savoir-faire au service des Chaumontais et des résidents des communes voisines. Particuliers ou professionnels, ils élaborent, fabriquent et posent tous vos projets d'aménagements intérieurs. Une équipe qualifiée à votre service pour un travail et une finition de qualité. Un conseil sur mesure, de la conception à la réalisation. Visualisation 3D, échantillons, devis précis et gratuits. N'hésitez pas à les consulter pour la pose de vos menuiseries extérieures en bois, pvc, alu, de fabrication française.

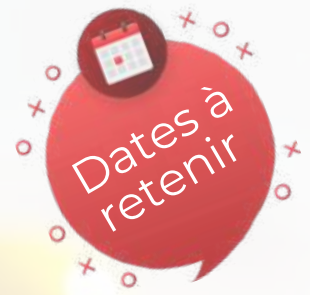


le mot Solognot

"Radouille": "Beuverie"

#Urbanisme

Accord DP 041 046 24 K0018	PROUST Maud	Réfection de toiture 6, rue du Tramway
Accord PC 041 046 24 K0007	CENTER PARCS Les Hauts de Bruyères	Réaménagements de voiries et intérieur du dôme
Accord DP 041 046 24 K0024	SIDELC	Effacement de réseau électrique Rue de la Gare
Accord DP 041 046 24 K0011	SCI du Mardelay	Extension d'une habitation Ferme du Mardelay
Accord DP 041 046 24 K0022	LE BELU Lucien	Panneaux photovoltaïques 3, Place de la Gare
Accord DP 041 046 24 K0026	FARGUES François	Rénovation complète de toiture 8, rue de Romorantin
Accord DP 041 046 24 K0017	BRUNET Antoine	Installation d'une fenêtre de toit 34, route de Vouzon
Accord PC 041 046 24 K0009	SANTA LUCIA BRENER VAN NESS Ann	Aménagement de combles La Fontaine St Georges
Accord DP 041 046 24 K0025	TAILLARD Erwan	Piscine lagon 302 Amont – La Folie
Instruction Déclaration Travaux au 20/12/2024	TAILLARD Erwan	Générateur photovoltaïque 302 Amont - La Folie
Instruction Déclaration Travaux au 20/12/2024	LVOFF John	Réfection de toiture 103, rue du Labyrinthe
Instruction Déclaration Travaux au 20/12/2024	JUMELIN Bruno	Remplacement fenêtre de toit 9 bis, Place Mottu
Instruction Déclaration Travaux au 20/12/2024	BROUDOU Jérémie	Installation d'un portail et clôture 376, rue de la Marolle
Instruction Permis de Construire au 20/12/2024	PERRAULT Florent	Extension d'habitation 5, rue du Chemin Ferré
Instruction Permis de Construire au 20/12/2024	PAYEN Christelle BARON Sébastien	Rénovation maison 22, rue de Romorantin

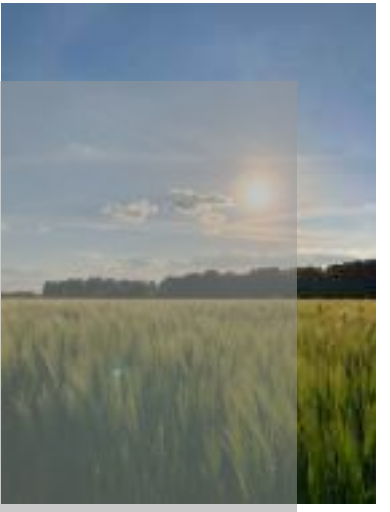
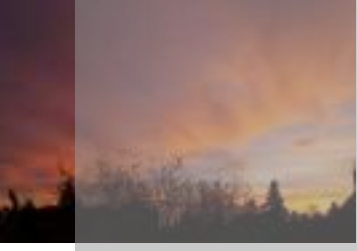


JANVIER	
11	Happy Cancer Atelier Kintsugi Galerie du Caquetoire
18	Vœux du maire Espace Tharonne 15h00
18	Atelier cuisine foyer rural Salle des associations

Février	
15 16	Courses Dirty Paws 3ème édition de la Dirty Dog Race FFE
15 16	Animation APE 1 2 3 Sologne Espace Tharonne
17	Happy cancer yoga du rire Espace Tharonne
22	Concours de Belote Amicale des anciens Espace Tharonne
22	Atelier cuisine Foyer rural Salle des associations

Mars	
8	Rollin' Dancers Concert Espace Tharonne
15	Happy cancer Atelier Naturopathie Salle des associations
16	Loto Amicale des anciens Espace Tharonne
22	Atelier cuisine foyer rural Salle des associations
22 23	Exposition-Concert Art et dessin en sologne Espace Tharonne
30	Carnaval APE 1 2 3 Sologne Villeny





*Merci pour vos
superbes photos.*